

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

Association des résidents du Lac Carillon,

Le samedi 6 octobre 2012, à 10h30.

710, chemin du lac Carillon, Lac Carillon, Notre-Dame-de-Montauban

Étaient présents:

Gilles Allaire

Rolande Audet

Pierre Bédard

Louis Bégin

Marie L. Bégin

Olivier Bégin

Magella Bérubé

Louise Bourbonnais

Gilles Bourgeois

Jean-Pierre Cossette

Stéphane Coulombe

Marie-France Dubé

Donald Dryburgh

Guy Faber

Jean-Louis Fiset

Thérèse Frenette

Louise Grandbois

Claire Huot

Serge Lachance

Fannie Lamarche

Jacques Lasalle

Martine Lefebvre

Pierre Lefebvre

Thérèse Légère

Suzanne Lemay

Lucie Nadeau

Yves Ouellet

Carole Paré

Viateur Parent

Denis Pelland

Emma Pelland

Michel Poirier

Daniel Plourde

Jocelyne Roberge

Claude-Marie Scorsone

Nancy Tremblay

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Lachance, président fait lecture des points à l'ordre du jour.

Proposé par Pierre Lefebvre, secondé par Jacques Lasalle et adopté à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 octobre 2011

Le procès-verbal étant disponible sur le site de l'Arc, *il est proposé par Jean-Pierre Cossette, secondé par Pierre Bédard et adopté à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 octobre 2011.*

3. États financiers 2011

M. Jean-Louis Fiset présente et commente les états financiers de l'année 2011. Revenus 1 380,59 \$, dépenses 788,64 \$, bénéfice de 591,95 \$. Le total du passif et de l'avoir est de 3 503,12 \$.

4. Vérification des États financiers 2011

Le vérificateur, M. Pierre Bédard, fait mention de l'exactitude des montants.

Il est proposé par Jean-Louis Fiset secondé par Jocelyne Roberge et adopté à l'unanimité d'accepter les états financiers tel que présentés.

5. Situation financière 2012

M. Jean-Louis Fiset fait mention de la situation financière de l'Association pour l'année 2012.

Il est proposé par Claire Huot, secondé par Gilles Allaire et adopté à l'unanimité que Jocelyne Roberge soit responsable de la vérification des états financiers pour l'année 2012.

6. Cotisation et coordonnées

Le président fait mention de la recommandation du conseil d'administration de laisser la cotisation à 10,00\$ pour l'année 2012-2013.

7. Suivi des dossiers

7.1 Parc naturel régional de Portneuf

Le président trace l'historique du dossier du parc régional qui, malgré le nombre d'années, démontre peu d'avancement.

Sur le site Internet de la MRC de Portneuf, on peut lire :

Malgré le fait que le statut légal de Parc régional ne soit pas encore obtenu, le territoire est accessible aux visiteurs pour la villégiature et la pratique d'activités récréatives. En effet, en 2011, Action plans d'eau plein air a pris en charge l'opération du secteur Saint-Alban (lacs Long et Montauban, secteur des lacs). De plus, le Club récréation jeunesse Saint-Ubalde a été désigné, en 2012, comme opérateur pour le secteur Saint-Ubalde (lac Carillon). En 2012, l'organisme travaillera à la mise aux normes et à l'aménagement du secteur afin d'être opérationnel pour la saison 2013.

Il y a eu inventaire du Cerf de Virginie dans le secteur à l'hiver 2012, avant il y avait une grosse aire de confinement, maintenant il est divisé en deux et donc plus petites.

Ça ne changera en rien à la constitution du parc, s'il y en a un. Le seul changement sera pour les forestiers sur les terres de l'État, ils devront travailler selon les normes du Ministère pour la survie du chevreuil.

Une rumeur veut que les sentiers pédestres soient nettoyés à l'automne 2012.

7.2 Taxation 2012

Suite à la dernière correspondance envoyée au conseil municipal de NDDM, nous n'avons pas entendu parler de rien, même pas un accusé de réception...

Un membre, monsieur Bruno Lambert, nous a mis en contact avec Michel Sénécal journaliste et Kathleen Royer réalisatrice de La Facture. M. Sénécal aurait aimé qu'on soit capable d'associer les hausses de taxes au projet de mini centrale.

Le dossier a été expliqué au complet, ils regardent le tout et vont communiquer avec nous au besoin.

M. Sénécal a l'intention de communiquer avec le maire pour lui poser des questions sur le pourquoi de cette hausse de taxes.

Pour le moment, c'est au point mort.

Le suivi de ce dossier se fera sur le site de l'Association.

7.3 Divers

- **Invitation à rejoindre l'ARC**

En mai 2012, une lettre a été expédiée aux nouveaux arrivants et aux nouveaux propriétaires de terrain afin de les informer de l'existence ainsi que des travaux de l'Association et les inviter à y devenir membres.

- **Chemin des Ballades**

Après consultation des résidents concernés, une demande a été faite par l'Association et les municipalités ont demandé à la Commission de toponymie un changement de nom d'une section du chemin du Lac Carillon à NDDM et St-Ubalde pour une question de sécurité...

- **Circulation des VTT**

Un rappel est fait aux membres concernant la circulation en VTT. Afin de respecter nos voisins, une vitesse réduite devrait être privilégiée afin de minimiser le soulèvement de poussière et les bruits qu'engendre une vitesse élevée. Malheureusement, ceux qui circulent à grande vitesse sont souvent des non-résidents et on ne peut y faire grand chose.

8. Situation trophique du Lac

Mme Claire Huot explique les différents tests effectués sur le lac au cours des dernières années.

Le rapport présenté, sera publié sur le site de l'Association.

Serge mentionne pour conclure qu'on doit prendre soin de notre lac. Nous devons nous sensibiliser aux produits écologiques (une liste de produits écologiques et bio-vert sera disponible sur le site de l'Association) et ce, même pour ceux qui ne sont pas près du lac.

Il est important de régénérer les rives du lac, nous devons tout faire pour éviter l'érosion et réduire le ruissellement.

Pour les riverains, l'augmentation de taxes est épouvantable, il ne faudrait pas que les résidences perdent maintenant 50 % de leur valeur si le lac est envahi par les algues bleu-vert.

En plus des tests de transparence et des analyses d'eau, il serait peut-être intéressant, s'il y avait quelques volontaires, pour effectuer un protocole de suivi du périphyton tel que le préconise le MDDEP.

Le périphyton désigne une communauté complexe d'organismes microscopiques (algues, bactéries, protozoaires et métazoaires) et de débris qui s'accumulent à la surface des objets (roches, branches, piliers de quai et autres) et des plantes. On le retrouve submergé dans les cours d'eau et les lacs. Le périphyton, qui peut prendre différents aspects, est généralement brun ou vert et il est visqueux.

S'il y a des volontaires, ils sont invités à voir Serge à la fin de la rencontre.

L'Assemblée générale prend acte des recommandations de Claire Huot et *il est proposé par Jacques Lasalle, secondé par Daniel Plourde et adopté à l'unanimité que l'Association réalise aux deux ans des prélèvements d'eau dans le cadre du programme RSVLacs du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs.*

9. Élection de 2 postes au conseil d'administration et du président.

Monsieur Gilles Allaire agit comme président d'élection.

Proposé par Louise Bourbonnais, secondé par Jean-Louis Fiset et adopté à l'unanimité que Pierre Lefebvre soit élu au poste d'administrateur du secteur Notre-Dame-de-Montauban.

Proposé par Claire Huot, secondé par Daniel Plourde et adopté à l'unanimité que Pierre Bédard soit élu au poste d'administrateur du secteur St-Ubalde.

Proposé par Denis Pelland, secondé par Jacques Lasalle et adopté à l'unanimité que Serge Lachance soit élu président pour un autre mandat.

10. Période de questions

Aucune question

11. Levée d'assemblée

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, l'assemblée est levée; il est 11h25